

Dans votre revue de presse de cette semaine...

Le mouvement contre le projet de réforme du LP est résolument engagé. Un appel à la grève est lancé par l'intersyndicale pour le 18 octobre. Le danger est imminent, puisque les objectifs de la ministre déléguée doivent commencer à s'appliquer dès la rentrée prochaine. La menace est également protéiforme. Ce projet global, qui cible le LP, affecterait la qualité de choix d'orientation et de prise en charge des élèves souhaitant poursuivre une formation structurée et complète dans des LP, voués à être syphonnés par l'apprentissage et dirigés par des entreprises installées à la tête de leur CA. Ce projet impliquerait aussi une suppression pure et simple du statut particulier des enseignants PLP, transmués en des formateurs de CFA. Soit la chronique d'une mort annoncée de la spécificité des LP! Pour enrayer les visées dévastatrices du gouvernement envers l'enseignement professionnel initial, public et laïque, sous statut scolaire en LP, nous devons tous concentrer nos efforts et relayer l'information auprès de nos collègues d'abord mais aussi, de façon plus large, auprès de la société, élèves et parents, usagers des LP présents et futurs. Tous concernés, tous mobilisés dans l'action avec le SNETAA !

➤ BSMART /

Article 1 : La réforme de la voie professionnelle : entretien P. Vivier, 27/09/22p.2

➤ LIBERATION /

Article 2 : Appel à la grève : Sur la réforme des LP, E. Macron crée l'union contre lui, 24/09/22.....p.2

➤ SUD-OUEST /

Article 3 : LP : les syndicats appellent à la grève contre une réforme « de désorganisation », 23/09/22.....p.3

➤ TOUTEDUC /

Article 4 : Enseignement pro. : appel quasi unanime à la grève le 18 octobre, 23/09/22p.4

Article 5 : Les initiatives gouvernementales pour l'emploi des jeunes..., 23/09/22p.4

Article 6 : L'orientation scolaire "est une question métaphysique" (F. Burbage, IG), 22/09/22.....p.5

➤ LE CAFE PEDAGOGIQUE /

Article 7 : L'enseignement professionnel s'unit contre le projet d'E Macron, 26/09/22p.5

➤ RUE89 /

Article 8 : À Strasbourg, après le collège, des dizaines d'élèves sans affectation, 21/09/22.....p.6

➤ FRANCE1 LA REUNION /

Article 9 : P. Ndiaye en visite à La Réunion pour 3 jours, les attentes des syndicats, 26/09/22.....p.6

➤ FRANCE 3 GRAND EST /

Article 10 : La ministre C. Grandjean de retour à Nancy : l'irrésistible ascension politique.../09/22p.7

➤ LE JOURNAL DU DIMANCHE /

Article 11 : Inégalités, harcèlement, lacunes... Pourquoi ça cloche au collège, 25/09/22.....p.7

Article 12 : Violences, référendums, les Verts se déchirent, 25/09/22p.7

➤ LE FIGARO /

Article 13 : Ce qu'il faut retenir de l'interview d'É. Borne, 26/09/22p.8

➤ MEDIAPART /

Article 14 : « Innovation pédagogique » : les injonctions paradoxales d'E. Macron, 23/09/22.....p.9

➤ MARIANNE /

Article 15 : Laïcité : le ministère alerte sur les tenues religieuses dans les établissements..., 23/09/22.....p.9

➤ INS HEA /

Dossier : Aménagements des examens pour les candidats en situation de handicap, mise à jour 09/22.....p.9

➤ PARUTIONS OFFICIELLES..... p.10



Article 1 : [La réforme de la voie professionnelle, 27/09/22](#)



Smart éducation reçoit Pascal Vivier (Secrétaire général, SNETAA)



Article 2 : [Appel à la grève : Sur la réforme des LP, E. Macron crée l'union contre lui, 24/09/22](#)

Le projet du Président, qui vise à augmenter considérablement le poids de l'entreprise dans la voie professionnelle, est parvenu à fédérer des syndicats qui font habituellement bande à part. Ils appellent à la grève le 18 octobre.

Ils passent à l'offensive. Vendredi, seize syndicats de l'éducation ont décidé d'appeler à la grève le 18 octobre afin qu'E. Macron retire son projet de réforme des LP. Une telle union syndicale autour de la voie pro n'a rien d'anodin. Déjà depuis cet été, la quasi-totalité des syndicats de PLP a décidé de s'unir dans une intersyndicale inédite, à laquelle **le Snetaa-FO**, majoritaire mais habituellement plus prompt au compromis, s'est joint. **Les élèves ne devraient pas être en reste**, puisqu'ils vont aussi être invités à se mobiliser dans les semaines à venir, notamment à l'initiative du collectif « Une voie pour tous ».

Tutelle du ministère du Travail

Le Président a annoncé la couleur dès sa campagne : il veut faire de la voie professionnelle un axe majeur de son projet pour l'école. Une bonne chose, tant les enjeux sont grands : un lycéen sur trois étudie en filière professionnelle, mais c'est là que se concentrent les deux tiers des décrocheurs et seuls 41 % des élèves de CAP et 53 % des élèves de bac pro n'ayant pas poursuivi leurs études ont un emploi deux ans après l'obtention de leur diplôme. Macron souhaite donc à la fois rendre la voie professionnelle, plus souvent subie que choisie, plus attractive et plus insérante. Comment ? En la rapprochant du monde de l'entreprise. L'assertion, vieille comme l'enseignement professionnel lui-même, fait bondir les enseignants, qui ne cessent de rappeler qu'une bonne partie de leur boulot consiste justement à entretenir des liens avec le monde du travail.

Insuffisant pour le Président, qui décidait notamment, début juillet, de nommer une ministre déléguée à l'Enseignement et à la Formation professionnelle, C. Grandjean, sous la double tutelle des ministères de l'EN et du Travail. Une première, les portefeuilles de ce type ayant toujours échu au seul ministère de l'Education. Depuis, il continue d'avancer ses pions, **vantant le modèle de l'apprentissage, qui a certes explosé ces dernières années, mais dans le supérieur**, chez des étudiants majeurs et issus de catégories sociales plus favorisées que les lycéens professionnels. Et se disant notamment **favorable au recrutement, dans les LP, de professeurs associés issus du monde de l'entreprise, qui pourraient éventuellement présider les conseils d'administration** – un rôle normalement dévolu aux proviseurs.

« Coupure scolaire »

Si la réforme des LP baigne encore dans le flou, une mesure concrète cristallise les oppositions : à compter de la rentrée 2023, la durée des stages – 22 semaines en bac pro – augmentera de 50 %. Et ces « PFMP » seront gratifiées par l'Etat, une nouveauté. *« C'est très bien d'être payé. Il y a une rémunération attrayante parce que ce sont des élèves issus de milieux défavorisés. Mais à quel*

prix ? Quelle place on laisse à la scolarité ? interroge Dylan Ayissi, fondateur du collectif Une voie pour tous, lui-même ancien élève de lycée pro. **50 % de stages en plus, ils ne se rendent pas compte de ce que ça représente comme coupure scolaire.**» Car pour augmenter le temps en entreprise, il faudra bien rogner sur les enseignements.

Macron assure que les heures de matières générales – français, histoire, maths... – ne diminueront pas. **«Ce sont des enseignements fondamentaux», défendait récemment l’Elysée auprès de la presse.** Une position contraire aurait mis le feu aux salles des profs, ces matières ayant déjà été amputées lors de la précédente réforme de la voie pro, en 2018. Le Président évoque même la possibilité de renforcer ces matières. Comment ? Il renvoie **aux concertations qui doivent avoir lieu dans les semaines à venir et qui permettront à chaque établissement de définir sa propre feuille de route.** Mais suggère notamment l’idée d’échelonner les départs des élèves en stage et d’en profiter pour dédoubler les classes afin d’assurer des cours en plus petits effectifs.

Reste que si les périodes en entreprise s’allongent et les heures de matières générales ne diminuent pas, il faudra rogner sur les enseignements professionnels, qui mêlent théorie et pratique. **«Les entreprises disent des élèves “il lui manque de la culture générale” ou “il lui manque du savoir-être, il ne doit pas agresser le client, il doit être zen, mettre à distance les choses”», déroule Pascal Vivier, secrétaire général du Snetaa-FO. Elles ne disent jamais “c’est un mauvais menuisier ou un mauvais chauffeur poids lourd”.**» Hors de question, donc, de toucher à ces enseignements professionnels qui permettent d’inculquer un certain nombre de codes. (...)

«On se dit “il manque des gens pour tourner des boulons à droite, donc on va créer une formation pour tourner des boulons à droite”. Mais on ne se demande pas si les gens s’épanouissent. Le LP ne doit pas avoir pour simple vocation de suivre un marché économique, il faut que ce soit un lieu où les élèves s’éclatent aussi», plaide Dylan Ayissi, qui pousse pour le développement de formations en communication, jeu vidéo ou sport. (...)

«L’idée est de faire en sorte que la voie professionnelle soit mieux connue de tous, qu’elle attire tous les élèves qui ont envie d’y aller véritablement en connaissance de cause et donc que les élèves y arrivent motivés», précise l’Elysée. Sur le papier, l’idée a du potentiel, mais soulève plus d’interrogations que de réponses.

Quels enseignants vont chapeauter ces demi-journées ? A quel rythme ? Le cabinet de C. Grandjean nous répond que c’est, là encore, laissé à l’appréciation de chaque collège, la mesure étant en phase expérimentale. **Du côté du Snetaa-FO, on adhère... si les PLP prennent les rênes. «Qui peut vraiment permettre de mettre au mieux l’entreprise au cœur de l’école tout en faisant en sorte qu’elle reste autonome, indépendante, laïque ? Ce sont les PLP. Chez nous, l’entreprise n’est pas une ennemie, c’est une alliée. Mais elle n’est qu’un support pédagogique, ce n’est pas elle qui décide de quand elle vient, ce qu’elle fait, quels sont ses objectifs. L’école doit rester un sanctuaire»,** soutient Pascal Vivier.



[Article 3 : LP : les syndicats appellent à la grève contre une réforme « de désorganisation », 23/09/22](#)

Les syndicats enseignants appellent à une grève le 18 octobre, contre la réforme du lycée professionnel, qui prévoit la réduction du nombre d’heures d’enseignements généraux

Les syndicats enseignant de la voie professionnelle ont appelé, vendredi 23 septembre 2022, à une journée de grève le 18 octobre, pour demander le retrait du projet de réforme du LP, dont ils craignent qu’elle réduise les heures d’enseignement général.

« Le président Macron persiste à vouloir imposer aux personnels sa réforme des lycées professionnels calquée sur le modèle de l’apprentissage. C’est un exemple révélateur que la méthode ne change pas : aucun bilan de la réforme précédente, aucune concertation en amont de cette

annonce brutale et une feuille de route tardive et floue », indique ce texte, signé par la plupart des syndicats du secteur, dont le **SNETAA-FO**, le SNUEP-FSU, le SE-UNSA, la CGT Éducation, le SNALC, SUD Éducation, le SNEP-FSU, le SNES-FSU. (...)



[Article 4 : Enseignement professionnel : appel quasi unanime à la grève le 18 octobre, 23/09/22](#)

Hormis le SGEN-CFDT, toutes les organisations syndicales de l'enseignement professionnel, Education nationale et Enseignement agricole (la CGT Agri, la CGT Educ'action, la CNT-FTE, le SE-UNSA, le SNALC, le SNEP-FSU, le SNES-FSU, le SNFOEP, le SNUEP-FSU, la CGT Enseignement privé, le SNEP-UNS, le **SNETAA-FO**, le SNETAP-FSU, le SNUPDEN-FSU, le SUI-FSU, SUD Agri et SUD Éducation*) "appellent à une journée de grève le mardi 18 octobre, point de départ de la mobilisation" pour **obtenir le retrait du "projet Macron" de "réforme des LP calquée sur le modèle de l'apprentissage"**.

Elles dénoncent une méthode qui "ne change pas": "aucun bilan de la réforme précédente, aucune concertation en amont de cette annonce brutale et une feuille de route tardive (et floue) (...). Sa volonté de renvoyer la ventilation du volume d'enseignement général au niveau local impliquera une remise en cause du caractère national de l'accès aux formations professionnelles pour les jeunes et des diplômes professionnels." Elles font valoir que **l'augmentation du temps des stages "percutera les enseignant-es de matière professionnelle pour qui le président a déjà annoncé un vaste plan de reconversion"**. Elles ajoutent que "nombreuses sont les entreprises qui ne peuvent pas proposer (aux élèves) l'intégralité des plateaux techniques et des activités développées dans les LP".

Elles dénoncent également la demi-journée "avenir", "imposée" au lieu de "renforcer les missions et le nombre de personnels d'orientation". Elles admettent que **"la carte des formations doit évoluer", mais sans "se restreindre à la seule mise en adéquation avec les besoins économiques immédiats et locaux des entreprises"**.

* à noter la présence des syndicats du privé

- ♦ **A lire aussi :** *Le Café Pédagogique*, « [Voie professionnelle : Le Snetaa FO mobilise](#) », 22/09/22

[Article 5 : Les initiatives gouvernementales pour l'emploi des jeunes "demeurent insuffisantes pour garantir à chacun les conditions d'une insertion professionnelle réussie" \(Conseil d'orientation des politiques de jeunesse\), 23/09/22](#)

Focus sur l'école primaire, obligation de formation jusqu'à 18 ans, plan d'investissement dans les compétences... "bien que ces initiatives méritent d'être saluées, constate le COJ, elles demeurent insuffisantes et ne traitent que du problème des jeunes en situation de décrochage scolaire et non des inégalités existantes dans le système scolaire du secondaire et du supérieur ainsi que des inégalités territoriales." En juin 2022, les membres du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse (COJ) ont validé un rapport présentant les 32 défis à relever pour les jeunes, rapport qui sera bientôt débattu.

En termes de scolarisation et de formation, il est en effet constaté que 3 239 écoles ont été fermées durant ces cinq dernières années (soit environ 2 par jours), ou encore que **pour les jeunes ruraux**, les établissements scolaires étant plus éloignés, **l'orientation se fait plus fréquemment dans les lycées de proximité, plus souvent agricoles ou en apprentissage, d'où une orientation plus fréquente vers des parcours courts et professionnalisants.**

Le COJ souhaite notamment permettre aux jeunes, en rupture de contrat d'apprentissage, de réintégrer plus facilement l'EN et de poursuivre sa formation sous statut scolaire. (...)

Pour **faciliter l'orientation scolaire**, professionnelle et universitaire en faveur de l'égalité des chances pour tous les jeunes, le COJ parle de faire évoluer le projet de service national universel en parcours d'éducation à la citoyenneté construit sur l'ensemble du parcours scolaire, entre l'école maternelle et le collège, **en s'appuyant sur les outils du parcours citoyen**. (...)

Article 6 : L'orientation scolaire "est une question métaphysique" (F. Burbage, inspecteur général), 22/09/22

"L'orientation est une question métaphysique", a affirmé Frank Burbage, inspecteur général, doyen du groupe philosophie lors du premier "rendez-vous de l'orientation" de l'année scolaire organisé hier mercredi 21 septembre, en ligne par l'Onisep.

Membre du Conseil scientifique du programme AVENIR(s), il rappelle que la métaphysique cherche à déterminer ce qu'est la réalité véritable sans toujours y parvenir. Quelle est donc la réalité de l'orientation ? Selon le Code l'éducation : "C'est le résultat d'un processus continu d'élaboration et de réalisation du projet personnel de formation et d'insertion sociale et professionnelle que l'élève de collège, puis de lycée, mène en fonction de ses aspirations et ses capacités...". Un bon début, constate Frank Burbage. Sauf qu'immédiatement après, le code ajoute que l'élève "participe" à ce processus, accompagné en cela par une multitude d'acteurs dans et en dehors de la communauté éducative. Des acteurs ne sachant pas vraiment que faire pour aider l'élève à s'orienter. (...)



Article 7 : L'enseignement pro. s'unit contre le projet d'E Macron, 26/09/22

Carton plein contre C Grandjean. Tous les syndicats de l'enseignement professionnel, à l'exception du Sgen Cfdt, **appellent à la grève le 18 octobre contre la réforme portée par E Macron**. Ils dénoncent la baisse du volume des enseignements et un projet "adéquationniste" pour l'orientation des jeunes. "Chaque jeune, quel que soit le lieu géographique de son LP doit pouvoir trouver la formation de son choix".

Reconversion des enseignants

Cette fois ci ils sont tous là et même au-delà des syndicats enseignants. Pas moins de 18 syndicats appellent à la grève le 18 octobre dans l'enseignement pro.. Coté enseignants, citons la Cgt, le Snuep et le Snes fsu, le **Snetaa Fo**, le Snalc, Sud, la Cnt, le Se Unsa, Fo Snfoep, le Snetap, sud territoires, le Sundep et le Snep Unsa (enseignement privé), la Cgt agri, le Sea Unsa mais aussi le Sui Fsu (inspecteurs) et le Snupden Fsu (personnels de direction). A l'exception du Sgen Cfdt et de la Fep Cfdt, c'est tout l'enseignement pro. qui est mobilisé contre le projet de réforme porté par E Macron. "La méthode ne change pas", écrivent-ils, "aucun bilan de la réforme précédente, aucune concertation en amont de cette annonce brutale". "L'augmentation du nombre de semaines de stages impliquera moins de semaines d'enseignement" soulignent-ils. La précédente réforme avait déjà réduit le volume d'enseignement. La nouvelle va peser à la fois sur les enseignements généraux et les enseignements professionnels "pour qui **le président de la République a déjà annoncé un vaste plan de reconversion**". Le souvenir de la reconversion forcée des professeurs de GA, marquée par des suicides, fait sens pour les enseignants.

"Une réforme à l'opposé de nos ambitions"

L'intersyndicale dénonce aussi "l'adéquationnisme" d'E Macron qui veut lier la carte des formations aux besoins immédiats des entreprises locales. "Chaque jeune, quel que soit le lieu géographique de son lycée professionnel doit pouvoir trouver la formation de son choix", estime l'intersyndicale. **Le 22 septembre, en comité technique ministériel, la Fsu, l'Unsa, Fo, la Cgt, le Snalc ont déposé un vœu commun dénonçant dans le projet présidentiel "des dangers avérés pour l'avenir des élèves, de nos métiers et de nos établissements"**. Le vœu a été d'apote epr 14 voix avec une abstention (Le Sgen Cfdt).

"La réforme est à l'opposé de nos ambitions" affirment les syndicats qui fait de la **grève du 18 octobre "le point de départ de la mobilisation pour obtenir le retrait de ce projet"**. (...)

Rue89
Strasbourg

Article 8 : À Strasbourg, après le collège, des dizaines d'élèves sans affectation, 21/09/22

8 élèves au collège Kléber, 19 au collège Hans Arp... Au 20 septembre, de nombreux élèves, souvent issus de quartiers populaires, n'avaient pas encore d'affectation à la sortie du collège. Des personnels de l'ÉN craignent que certains ne trouvent aucune solution et se perdent. (...)

D'autres établissements sont concernés mais le rectorat n'a pas voulu détailler à Rue89 Strasbourg l'ampleur et les raisons du phénomène dans l'académie. **Secrétaire académique du Snetaa – FO, syndicat majoritaire dans l'enseignement professionnel, Nicolas Robert** siège au comité technique académique mais il n'est pas plus précis :

« Nous n'avons pas encore les chiffres globaux, qui doivent être communiqués par le rectorat. Selon les retours que nous avons, de nombreux établissements sont concernés. **Au niveau des LP dans le Bas-Rhin, une centaine de places pour des élèves sont vacantes. Cela montre bien qu'il y a un problème dans les affectations.** » (...)

Dans le reste de la France, d'autres régions sont touchées par les élèves sans affectation, surtout dans les quartiers populaires. Par exemple, Le Parisien a publié une vidéo le 13 septembre révélant que 900 élèves étaient sans affectation dans l'Essonne. Selon des syndicats, une réforme entrée en vigueur en 2019 a dévalorisé la voie professionnelle, dégradé la formation et diminué le nombre d'heures de cours.

Une réforme de 2019 aux effets pervers

Nicolas Robert enseigne les métiers du bâtiment dans un LP à Haguenau et accuse aussi la réforme de 2019. Elle aurait une grande part de responsabilité dans le nombre d'élèves sans affectation : « Dans ma section, nous n'accueillons que huit élèves alors qu'ils pourraient être quinze. En général, dans nos filières, les classes ne sont plus remplies depuis la réforme. Elle a imposé un **tronc commun en première année** et une spécialisation progressive les années suivantes. Pour le bâtiment, ce tronc commun s'appelle « métiers de la construction durable », à destination de ceux qui veulent faire de la maçonnerie, de la métallerie et du travail du PVC. **Ce changement de nom a créé une grande confusion. D'après les retours qu'on a, les familles, les profs et les conseillers d'orientation n'ont pas bien intégré cette réorganisation.** Nous constatons aussi une baisse du niveau des élèves, parce qu'ils reçoivent moins d'heures de cours dédiés à l'apprentissage du métier qu'ils veulent exercer. » (...)

Les solutions trouvées dans l'urgence au mois de septembre seront-elles vraiment adaptées aux élèves ? Et combien sortiront définitivement des filières de l'ÉN ? Bertrand Pabst, du collège Hans Arp, indique que les élèves dans cette situation peuvent encore être aidés par des « structures sociales comme l'Arsea, qui parviennent parfois à les orienter vers des contrats d'apprentissage ».

réunion ● **1**

Article 9 : Pap Ndiaye en visite à La Réunion pour 3 jours, les attentes des syndicats, 26/09/22

Le ministre de l'EN et de la Jeunesse sera en visite à La Réunion pour 3 jours, à partir de demain, mardi 27 septembre. Un programme chargé l'attend, mais aucun échange avec les syndicats n'y figure. Pourtant ces derniers ont des propositions à lui faire. (...) Pap Ndiaye débutera sa visite ministérielle par le collège de Montgaillard à Saint-Denis, où **il rencontrera les élèves d'une classe ULIS**. Plan anglais, dispositifs de lutte contre les inégalités à l'école seront aussi au programme du mardi 27 septembre. **Le ministre se rendra également au lycée Marie Curie**

de Sainte-Anne pour évoquer la voie professionnelle, et les métiers de la santé et des soins à la personne. (...)



[Article 10 : La ministre C. Grandjean de retour à Nancy : l'irrésistible ascension politique d'une macroniste pur jus, 17/09/22](#)

(...) L'occasion était parfaite. A l'étroit dans ses anciens locaux, le rectorat a officiellement investi samedi 17 septembre 2022 le splendide bâtiment qui était autrefois celui de l'Ecole des mines de Nancy. Autrefois répartis sur cinq sites différents, les services rectoraux se concentrent désormais dans un des plus beaux quartiers de la ville.

La ministre chargée de couper le ruban n'y est pour rien dans le projet : C. Grandjean a pris les rênes de l'Enseignement et de la Formation professionnelle lors du remaniement du gouvernement Borne 2, le 4 juillet 2022. Il illustre néanmoins à merveille le parcours express vers les plus hautes sphères de celle qui était jusqu'en 2017 une illustre inconnue dans le monde politique. "*Sans son père (Denis Grandjean, ancien adjoint au maire de Nancy), elle n'aurait même jamais entendu parler de politique, sa culture en la matière est rudimentaire*" confie un bon connaisseur de la vie politique locale.

Issues des ressources humaines

Jusqu'en 2017, Carole Grandjean coule une carrière paisible dans le privé, comme directrice des ressources humaines dans plusieurs entreprises. "***C'est là qu'elle a dû entendre parler de qualité de vie au travail, c'est qui est assez incongru quand on sait qu'elle a consommé une quinzaine d'assistants parlementaires pendant son mandat de députée***" raille notre expert. (...)

Le Journal du Dimanche

[Article 11 : Inégalités, harcèlement, lacunes... Pourquoi ça cloche au collège, 25/09/22](#)

De décalages dans les niveaux, aux incidents plus fréquents entre élèves, nombreux sont les malaises au collège. Mais, au pays du grand écart scolaire, une réforme s'engage, sous l'impulsion du ministre P. Ndiaye. « *On doit maintenant s'attaquer au collège, car c'est l'homme malade du système* », affirmait récemment P. Ndiaye dans *Midi libre*. Le ministre de l'ÉN ouvre un nouveau front : après la réforme du bac et du lycée, la priorité donnée à l'école primaire sous le précédent quinquennat, il engage une réflexion sur cette « *étape cruciale* » de la scolarité. Car le bilan n'est pas bon . **À la fin de la troisième, en français et en mathématiques notamment, un collégien sur quatre ne possède pas le niveau attendu – et même la moitié de ceux orientés en LP.** En anglais, un élève de troisième sur deux n'atteignait pas le niveau requis au test passé au printemps 2022. (...)

À partir de la cinquième, il est question d'expérimenter une « demi-journée » découverte des métiers, une promesse de la campagne présidentielle. Elle prendra différentes formes : ministages, visites d'entreprises, de LP, témoignages d'anciens élèves... Des collègues volontaires pourront se lancer dès cette année. Mais les enseignants semblent dubitatifs : qui se chargera d'organiser cette séquence ? Sur quel créneau horaire ? Et avec quelles entreprises ? Les opportunités ne sont pas les mêmes selon les territoires. (...)

[Article 12 : Violences, référendums, les Verts se déchirent, 25/09/22](#)

Europe Écologie Les Verts se retrouve en pleine tempête, entre les accusations contre Julien Bayou et un référendum interne qui tourne au vinaigre. Si les résultats du vote interne doivent être connus ce dimanche soir, alors que les travaux de la cellule d'enquête sur les violences sexistes et sexuelles du parti se poursuivent. (...)

En interne, **le parti se déchire à propos d'un référendum sur la réforme des statuts**. Le vote des adhérents, qui a débuté jeudi, se termine ce soir. Emmené par Marine Tondelier, le courant majoritaire du parti, à l'initiative du texte, propose une « *refondation* » permettant davantage de « *démocratie interne et d'efficacité dans le fonctionnement* ». Mais dans les boucles de discussion internes, le ton monte. « *Guérilla procédurière* », dénoncent les uns, « *référendum de la honte* », répondent d'autres. Preuve de la tension ambiante, une partie du bureau exécutif a demandé, mardi, un report du référendum. Mis en minorité, Bayou et ses amis ont alors quitté la réunion Zoom.

« L'écologie va s'empaler sur un règlement intérieur »

« *Leur simplification, c'est : pas de minorités, pas de paroles divergentes, et une direction monolithique*, tacle Alain Coulombel, qui travaille à un autre référendum visant à reporter le congrès prévu en décembre. *C'est remettre en question ce qui a toujours fait la richesse des Verts !* » Dans un e-mail interne, le président du Conseil fédéral d'EELV, Henri Arévalo, écrit : « *Voter non ou blanc est le plus grand service que l'on peut rendre à notre parti !* ». Bruno Bernard, le président écologiste de la métropole de Lyon, qui pour sa part soutient le texte, réplique : « *Notre fonctionnement interne est chronophage et répulsif pour ceux qui voudraient nous rejoindre. Ce référendum ne crispe que les professionnels des motions depuis vingt ans...* »

À trop parler de cuisine interne, les écologistes en oublieraient-ils l'essentiel ? « *Au moment où on l'attend, l'écologie politique va s'empaler sur un règlement intérieur* », s'offusque Sandrine Rousseau. « *Tout le monde gueule sur le thème : "Il y a mieux à faire, on peut s'occuper de vraies questions"* », confirme un cadre. « *Cela ne nous grandit pas collectivement* », renchérit dans un e-mail l'eurodéputé David Cormand. (...)

LE FIGARO

[Article 13 : Réforme des retraites, hausse des prix, budget... Ce qu'il faut retenir de l'interview d'Élisabeth Borne, 26/09/22](#)

La réforme des retraites envisagée «à l'été 2023»

La première ministre est interrogée d'emblée sur un point cardinal, qui n'est pas encore tranché : la réforme des retraites, que le gouvernement n'exclut pas d'inclure par voie d'amendement au sein du PLFSS. Cette option divise jusqu'au sein même de la majorité. E. Macron et É. Borne réuniront donc ce mercredi les chefs de la majorité et les ministres concernés pour faire le point sur la manière d'engager la réforme des retraites. «*Le président de la République a dit que c'était une réforme prioritaire, indique la première ministre. Il faut donc que l'on travaille tous collectivement davantage*», et notamment les seniors. La solution est effectivement de décaler progressivement l'âge de départ à la retraite», estime E. Borne. L'objectif est clair : mener cette réforme pour qu'elle entre en application rapidement, «à l'été 2023».

Une décision prise «d'ici à la fin de la semaine»

Les concertations menées jusque-là ne sont visiblement pas suffisantes. Selon la première ministre, la décision de faire passer par la réforme des retraites par voie d'amendements n'est pas encore prise. Un nouvel échange est prévu en milieu de semaine avec Emmanuel Macron, «*les ministres concernés*» ainsi que «*les responsables de la majorité*». La méthode sera ensuite arrêtée «*d'ici à la fin de la semaine*», et poursuivra un objectif : être «*la meilleure voie pour à la fois mettre en oeuvre cette réforme rapidement, et en même temps laisser la place au dialogue et à la concertation*». (...)

La revalorisation des enseignants inscrite au budget

Face aux difficultés de recrutement de cette rentrée, Élisabeth Borne se dit mobilisée. Une «*revalorisation salariale*», comme l'avait promis le président de la République, doit ainsi être inscrite au budget. Elle donnera lieu à des «*des négociations entre le ministre de l'ÉN et les organisations syndicales rapidement*». Pap Ndiaye lancera ensuite, «*la semaine prochaine, une concertation dans les écoles qui le souhaitent pour adapter les équipements pédagogiques*». Il s'agira de donner «*plus de marges de manœuvre aux professeurs*» et ainsi travailler sur

«l'attractivité» de la profession. Enfin, en ce qui concerne les enseignants contractuels recrutés cette année, ils pourront participer «*au cours de l'année qui vient*» à un concours pour être «*titularisés de façon exceptionnelle*».

- ♦ **A lire aussi :** *L'Obs*, « Borne n'exclut pas d'utiliser le 49.3 pour la réforme des retraites, la décision de l'exécutif rendue publique « d'ici la fin de la semaine » », 26/09/22 ; *France Info*, « Budget : « la France est à l'euro près » prévient le ministre de l'Economie, B. Le Maire » », 26/09/22 ; *Les Echos*, « Budget 2023 : moins d'enseignants mais mieux payés » », 26/09/22



MEDIAPART

Article 14 : « Innovation pédagogique » : les injonctions paradoxales d'E. Macron, 23/09/22

Le président de la République veut soutenir financièrement les projets innovants. Mais les tenants d'une pédagogie critique sont parfois ignorés, voire combattus au sein de l'ÉN. Débat sur les chaussetrappes de « l'innovation » et le **risque de libéralisation du système scolaire**.

Des débats, partout, impliquant les enseignant-es, mais aussi les collectivités, les associations, les entreprises, et la constitution de « *projets pédagogiques innovants* », pour donner à chacune et chacun la possibilité de réussir à l'école. Voici, en quelques lignes, les annonces d'E. Macron pour cette rentrée, assorties de quelque 500 millions d'euros pour les écoles dont le projet passerait la barre d'un « *jury* », dont la nature reste encore assez mystérieuse. (...)



Article 15 : Laïcité : le ministère alerte sur les tenues religieuses dans les établissements scolaires, 23/09/22

L'administration s'inquiète : le pôle « Valeurs de la République » du ministère de l'EN a adressé, ces dernières semaines, des notes d'appel à la vigilance aux rectorats au sujet du port de tenues « ostensiblement » religieuses.

Contrairement à son prédécesseur, Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'éducation nationale Pap Ndiaye communique peu sur la question de la laïcité à l'école et quand il en parle, c'est avec beaucoup de précautions. En juin, il indiquait, en « *universitaire* » qu'il avait « *besoin de données avant de pouvoir agir* » sur les tenues islamiques. Pourtant des chiffres du Service central du renseignement territorial, divulgués le 14 juin dernier, faisaient état de 144 entorses à la loi de 2004 sur la laïcité à l'école au deuxième trimestre 2022 contre 97 sur les trois premiers mois de l'année.

Remise en cause de la loi de 2004

À Paris, notamment, des proviseurs et enseignants se sont alarmés au sujet de la multiplication de tenues islamiques (abayas, jilbab et qamis) au printemps dernier, pendant le ramadan. Interrogé le 4 septembre par La Dépêche du Midi sur l'islamisme et l'antisémitisme à l'école, Pap Ndiaye affirmait à nouveau – tout en les condamnant – qu'il se « *garderait bien de généraliser ces phénomènes* ». (...)

Depuis août, le pôle national « *Valeurs de la République* » du ministère a adressé des notes aux rectorats sur le port de tenues « ostensiblement » religieuses. Dans un courrier envoyé à toutes les académies de France, ils signalent « *une mobilisation sur les réseaux sociaux visant à remettre en cause la loi de 2004 interdisant le port de signes religieux ostensibles à l'école* », a révélé l'Express. (...)



Dossier, Aménagements des examens pour les candidats en situation de handicap : textes officiels, mise à jour septembre 2022

Ce dossier recense **l'ensemble des textes officiels régissant les aménagements des examens** dont peuvent bénéficier les candidats en situation de handicap, qu'il s'agisse des examens

de l'enseignement scolaire (général, technologique, **professionnel**, agricole) et de l'enseignement supérieur. Afin de faciliter la consultation du dossier, plusieurs classements des textes sont proposés : par date, par discipline, par trouble et par diplôme.

Paru au B.O. n°36 du 22 septembre 2022

Note de service du 20-9-2022, Calendrier 2023 de l'orientation et de l'affectation des élèves, du DNB, du baccalauréat, des CAP et du BT

(...) 2 - Baccalauréat professionnel

Pour la métropole, La Réunion, Mayotte, la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Saint-Pierre-et-Miquelon et la Polynésie française, les épreuves écrites de l'examen du bac. Pro. sont fixées les mardi 13, mercredi 14, jeudi 15, vendredi 16 juin, et du lundi 19 au vendredi 23 juin 2023.

Les épreuves écrites du domaine général auront lieu respectivement :

le mardi 13 juin 2023 pour celles de français et pour celles d'histoire-géographie et EMC ;

le mercredi 14 juin 2023 pour celles de prévention, santé et environnement et pour celles d'économie-droit et d'économie-gestion ;

le jeudi 15 juin 2023 pour celles d'arts appliqués et de cultures artistiques ;

le jeudi 22 juin 2023 pour celles de langues vivantes A (dans la mesure du possible, la partie écrite et la partie orale se dérouleront le même jour) ;

le vendredi 23 juin 2023 pour celles de langues vivantes B (dans la mesure du possible, la partie écrite et la partie orale se dérouleront le même jour).

Le détail des horaires est défini en annexe V.

Des calendriers spécifiques à chaque spécialité de baccalauréat professionnel feront l'objet, comme chaque année, d'un courrier particulier de la direction générale de l'enseignement scolaire aux recteurs d'académie et vice-recteur concernés. (...)

2 - Baccalauréat professionnel

Les épreuves écrites de remplacement concernées se dérouleront mardi 5, mercredi 6, jeudi 7, vendredi 8 septembre et du lundi 11 au vendredi 15 septembre 2023.

Les épreuves écrites du domaine général sont fixées respectivement :

le mardi 5 septembre 2023 pour celles de français et celles d'arts appliqués et de cultures artistiques ;
le mercredi 6 septembre 2023 pour celles d'histoire-géographie et enseignement moral et civique et celles de prévention, santé et environnement ;

le jeudi 7 septembre 2023 pour celles d'économie-droit et celles d'économie-gestion ;

le jeudi 14 septembre 2023 pour celles de langues vivantes A (dans la mesure du possible, la partie écrite et la partie orale se dérouleront le même jour) ;

le vendredi 15 septembre 2023 pour celles de langues vivantes B (dans la mesure du possible, la partie écrite et la partie orale se dérouleront le même jour).

Le détail des horaires est défini en annexe VIII.

Des calendriers spécifiques à chaque spécialité feront l'objet, comme chaque année, d'un courrier particulier de la direction générale de l'enseignement scolaire aux recteurs d'académie et vice-recteur concernés.

Pour le baccalauréat général, technologique et professionnel, la remontée des notes dans Parcoursup pour les épreuves de remplacement est fixée au 8 octobre 2023 au plus tard. (...)

IV - Certificats d'aptitude professionnelle

Les épreuves écrites d'enseignement général pour les académies de métropole et d'outre-mer ainsi que pour les collectivités d'outre-mer, à l'exception de la Nouvelle-Calédonie auront lieu, pour la session normale, les **lundi 5 et mardi 6 juin 2023**. Le détail des horaires est défini en annexe IX.

Les épreuves de remplacement correspondantes se dérouleront les **lundi 18 et mardi 19 septembre 2023**, selon les horaires définis en annexe X. (...)